



# Les dialogues de la messe

Michel STEINMETZ

*Pour qu'il y ait dialogue et non monologue, il faut au moins deux interlocuteurs.*

*C'est bien le cas dans la messe puisque tous les dialogues font intervenir à la fois le prêtre et l'assemblée.*

La préparation de la programmation musicale d'une célébration eucharistique focalise bien des attentions et des énergies sur le choix des pièces de l'ordinaire ou d'autres cantiques.

Dans la messe, outre encore les lectures, d'autres éléments se répètent de célébration en célébration au point qu'on n'y prête plus attention, qu'on les considère comme un "decorum" ou comme la survivance de pratiques liturgiques d'une autre époque : ce sont les dialogues. **Ce sont eux, pourtant, qui nous font faire l'expérience la plus forte de ce qui se joue quand le peuple de Dieu se rassemble pour la louange de son Seigneur.**

Parler des dialogues de la messe demande d'abord de préciser les moments de la célébration eucharistique où ils interviennent.

Toute action sacerdotale (ou diaconale) appelle un dialogue : c'est le cas en entrant dans la célébration, avant et après la proclamation de l'évangile, au moment d'entrer dans la prière eucharistique et lorsqu'il s'agit de la conclure, pour le geste de paix, le renvoi final, mais aussi à la fin de toutes les oraisons. Cette pratique dialogale remonte aux origines de la liturgie chrétienne et en est un des traits caractéristiques au point que, même dans la liturgie tridentine,

il fallait toujours au moins un servant pour répondre au prêtre !

Nous nous intéresserons ici non pas tant à chacun des dialogues pris séparément mais plutôt à leur nature et à ce qu'ils nous enseignent sur le dynamisme intérieur de la liturgie. Nous examinerons successivement ce que suppose le dialogue (1), ce qu'il implique (2), ce qu'il révèle (3). Nous considérerons enfin l'intérêt de l'acte de chant dans le dialogue (4).

## 1. Ce que suppose le dialogue

Le dialogue, d'après la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, est un mot qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Il désigne, en son acception première, "l'entretien entre deux ou plusieurs personnes", "une discussion ouverte entre deux parties, deux groupes en vue d'établir les bases d'un accord ou d'un compromis". Dans la liturgie, le dialogue fait pareillement intervenir deux "parties" : le célébrant présidant l'assemblée et l'assemblée elle-même.

**Pour qu'il y ait dialogue, et non monologue, il faut au moins deux interlocuteurs.** C'est bien le cas dans la messe puisque tous les dialogues se rapportent à la fois au prêtre (au diacre pour l'évangile) et à l'assemblée. Il est donc fondamental d'assurer cette différenciation de locuteurs.

Le prêtre atteste que c'est le Christ qui parle, qui rassemble, qui donne son Corps, qui édifie l'Eglise. En retour, il n'y a pas de ministère sacerdotal sans peuple, comme il n'y a pas de Christ sans corps ecclésial ! Ainsi, l'assemblée, dans la célébration liturgique, est elle-même aussi célébrante : non de la même manière que la prêtre mais d'une manière différenciée, complémentaire.

## 2. Ce qu'implique le dialogue

**a.** Le dialogue, pour ne pas être "dialogue de sourds", implique que chacune des parties s'écoute. Un des grands principes de la liturgie rappelle cette nécessité : "Une authentique organisation de la célébration liturgique suppose d'abord la juste répartition et mise en oeuvre des fonctions, selon laquelle **chaque ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient** en vertu de la nature des choses et des normes liturgiques" (1 et 2).

Il importe donc de ne pas confondre les rôles et de rester fidèle aux formes mêmes qu'exige un dialogue, à savoir l'adresse d'une personne à une autre par l'emploi de la 2<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel. Par excès de courtoisie ou par gêne, le prêtre peut être tenté de s'adresser aux fidèles, en disant : "Le Seigneur soit avec nous !" ou que "Dieu tout-puissant nous bénisse..." Car, de la sorte, il rappelle qu'il fait corps avec eux. Mais, bien au contraire, en recourant à la 2<sup>e</sup> personne, le prêtre ne s'exclut pas de l'assemblée : il y prend la place qu'il a reçue, non en raison de ses mérites propres, mais conformément à son ministère pour les fidèles. Il garantit alors la condition d'existence du dialogue par la différenciation des locuteurs.

**b.** Deuxième élément qu'implique le dialogue : **l'assentiment de l'assemblée** et, par voie de conséquence, **sa naturelle participation**. En effet, celui qui préside l'assemblée, agissant en son sein au nom du Christ, n'agit pas qu'en son nom : il le fait par députation et grâce au caractère reçu dans le sacrement de l'ordre. Saint Augustin s'exprimait ainsi :

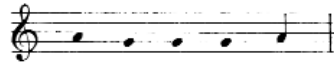
# DIALOGUES DE LA MESSE

Texte : AELF - Musique : Missel romain

La cantillation des divers dialogues de l'eucharistie apporte plus d'ampleur et de sens. Les tons indiqués dans le Missel sont aussi faciles que traditionnels. Sont proposées plusieurs formules (notamment pour la salutation d'ouverture) ainsi que plusieurs " tons " (pour les oraisons) : on n'hésitera pas à s'y intéresser de près.

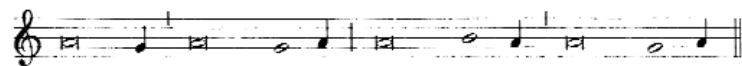
## Ton pour une oraison

TON I



Pri- ons le Sei- gneur.

A FLEXE B MÉDIANTE C ORNEMENT D FINALE



CONCLUSION



1. Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu,



qui règne avec toi et le Saint- Es- prit, maintenant et pour les

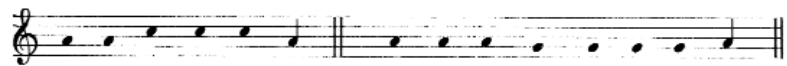


siècles des siè- cles. R: A- men.

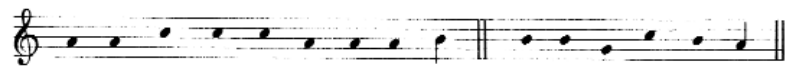
## Dialogue de la Préface



Le Seigneur soit a- vec vous. R: Et a- vec votre es- prit.



É- le- vons no- tre cœur. R: Nous le tour- nons vers le Sei- gneur.



Rendons grâce au Seigneur no- tre Dieu. R: Cc- la est juste et bon.

## Dialogue de l'Évangile

Avant

Le Seigneur soit avec vous. Et avec votre es- prit. Évangile... se- lon St. N. Gloire à toi Sei- gneur!

Après

Acclamons la pa- role de Dieu.  
Lou- ange à toi, Sei- gneur Jé- sus! ou Gloire et lou- ange à toi, Sei- gneur Jé- sus!

"Evêque pour vous, baptisé avec vous". Le prêtre s'exprime donc bien au nom de l'assemblée et à son profit. Les paroles prononcées par lui requièrent l'assentiment de cette dernière. Pour qu'elle puisse manifester son accord et son union, elle doit pouvoir participer et mettre en œuvre sa vocalité. C'est ce qu'elle fait quand elle dit, ou mieux chante : "Amen" (qu'il en soit ainsi !) ou "Cela est juste et bon !" Cette participation est à la fois intérieure et extérieure.

"Les fidèles remplissent leur fonction liturgique par cette participation pleine, consciente et active, par elle demande la nature de la liturgie elle-même, et qui est pour le peuple chrétien, en vertu de son baptême, un droit et un devoir.

a) Cette participation doit d'abord être intérieure, en ce sens que, par elle, les fidèles s'unissent d'esprit à ce qu'ils prononcent ou entendent, et qu'ils coopèrent à la grâce d'en haut.

b) Mais la participation doit aussi être extérieure, c'est-à-dire que la participation intérieure s'exprime par les gestes et les attitudes corporelles, par les acclamations, les réponses et le chant." (3)

### 3. Ce que révèle le dialogue

La célébration liturgique contient un **mystérieux et continu dialogue entre Dieu et son peuple** : par sa Parole, le Seigneur se révèle à son Eglise, et par ses chants l'Eglise confesse sa foi en son Seigneur. D'autre part, si la célébration est un acte de toute la communauté, elle s'exerce en plusieurs de ses parties par le ministère de médiateurs : ministère du prêtre, représentant de Dieu près de son peuple et du peuple près de Dieu ; ministère du diacre, serviteur ; ministère des lecteurs et psalmistes, porteurs de la Parole. Le mystère de ces communications spirituelles entre Dieu et son peuple par l'intermédiaire de ministres est bien signifié par le chant liturgique, dont les incessants appels et réponses constituent un trait remarquable. **La voix du peuple de Dieu est avant tout sollicitée : elle ne vient pas d'elle-même, car elle est réponse à un appel venu d'En-Haut**, appel de Dieu qui le convoque et le constitue par sa grâce en "ecclesia", en Eglise.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, tout ministre sacré qui

s'adresse au peuple ou qui parle à Dieu en son nom requiert l'assentiment de celui-ci. Plus qu'une logique basique de réponse, il en va ici **d'une réponse qui trouve sa source dans un appel**.

Si le prêtre interpelle le peuple, c'est parce que ce dernier fait l'objet d'une élection, d'un choix tout particulier de Dieu pour être son peuple.

Quand le célébrant entre dans l'assemblée, il signifie que le Christ se rend présent dans cette demeure faite de ces hommes et ces femmes assemblés en son Nom. A ce moment l'assemblée tout entière prend conscience qu'elle devient, par son rassemblement, Temple saint habité par l'Esprit. Le Christ y fait son entrée et y fait sa demeure en associant à sa Parole et à son sacrifice de louange son peuple ainsi rassemblé.

A cette manifestation physique, se joint celle verbale du Christ non seulement présent mais dialoguant avec ses disciples. Le ministre qui dit le souhait "Le Seigneur soit avec vous !" le fait au nom du Christ ; mais alors qu'il le prononce, il le reçoit pour lui aussi se sachant bénéficiaire de cette même présence.

### 4. L'acte de chant dans le dialogue

Il arrive que l'on ne chante pas les dialogues : soit que le prêtre ne sait pas chanter (est-ce toujours bien vrai ?), soit qu'il ne le peut pas. Il faut se souvenir que la justesse de l'acte de chant en liturgie n'est pas tant dans son brio que dans l'effort, le don de soi. Il en va de même pour la parole parlée ! On sait qu'il y a bien des manières, des bonnes et des moins bonnes, de dire une oraison : tel ton de voix incitera plus à la prière qu'un autre. L'essentiel est sans doute **d'entrer dans l'intelligence de la liturgie** pour se mettre à son service, donc à celui de Dieu et à celui de son peuple.

**Chanter donne à la parole un autre statut** : le chant donne de l'ampleur aux mots, il touche plus les cœurs, il concourt à une meilleure audibilité de l'énoncé. Le chant n'est-il pas d'ailleurs louange parce qu'offrande de soi-même, à la fois corps et esprit ? L'Eglise ne s'y trompe pas quand elle rappelle l'importance du chant au n° 19 la *Présentation générale du Missel romain* :

"En choisissant les parties [de la messe] qui seront effectivement chantées, on donnera la priorité à celles qui ont plus d'importance, **et surtout à celles qui doivent être chantées par le prêtre ou les ministres, avec réponse du peuple, ou qui doivent être prononcées simultanément par le prêtre et le peuple** ".

Cette importante dignité des dialogues est encore rappelée et détaillée dans l'Instruction *Musicam sacram* : les dialogues et les réponses de l'assemblée sont toujours prioritaires sur toutes les autres parties chantées de la messe.

Ainsi, pour résumer, si l'on chante pendant l'eucharistie, on commencera par assurer le chant de ses parties dialogales avant même d'envisager toute éventualité d'un autre chant !

"On ne peut rien voir de plus festif et de plus joyeux dans une célébration qu'une assemblée qui, tout entière, exprime sa foi et sa piété par le chant. Par conséquent, la participation active de tout le peuple, qui se traduit par le chant, sera développée avec soin, selon l'ordre que voici :

a) Qu'elle englobe en premier lieu les acclamations, les réponses aux salutations du prêtre et des ministres, ou aux prières de forme litanique, et en outre les antiennes et les psaumes, de même que les versets intercalaires ou refrains, ainsi que les hymnes et les cantiques. [...]" (4)

La valeur de tous les dialogues est de " nouer " l'assemblée célébrante. Ce ne sont pas des options ou des rites formalistes. Il est essentiel de se les approprier pour les habiter !

Car ils disent, chacun et tous à la fois, l'identité qui est la nôtre quand nous nous retrouvons à l'invitation du Seigneur pour sa louange.

Ils sont des éveils à la conscience d'être bien l'Eglise du Christ !

(1) VATICAN II, *Sacrosanctum Concilium*, N° 28.

(2) Instruction *Musicam sacram*, 5 mars 1967, N°6.

(3) Instruction *Musicam sacram*, 5 mars 1967, N°15

(4) Instruction *Musicam sacram*, N°16. Cf aussi le N° 29 sur les chants du " premier degré ".

## Les dialogues de la messe

Toute action sacerdotale (ou diaconale) appelle un dialogue : c'est le cas en entrant dans la célébration, avant et après la proclamation de l'évangile, au moment d'entrer dans la prière eucharistique et lorsqu'il s'agit de la conclure, pour le geste de paix, le renvoi final, mais aussi à la fin de toutes les oraisons.

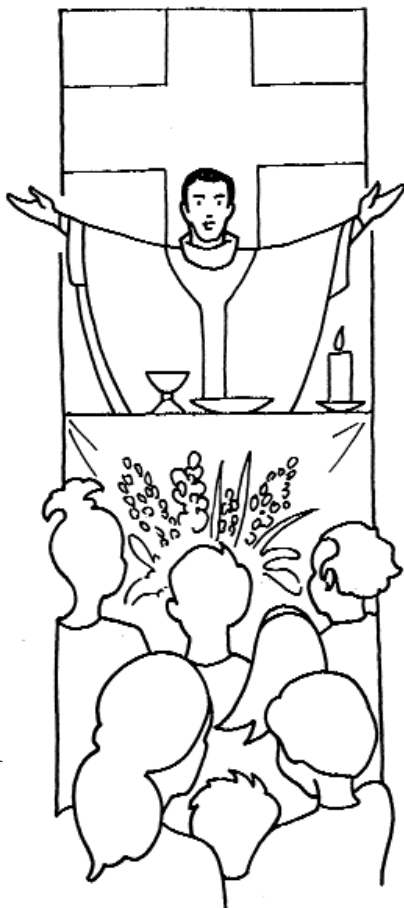


Illustration : Monique BRUANT

### Ce que suppose le dialogue

Pour qu'il y ait dialogue, et non monologue, il faut au moins deux interlocuteurs. C'est bien le cas dans la messe puisque tous les dialogues se rapportent à la fois au prêtre (au diacre pour l'évangile) et à l'assemblée. Il est donc fondamental d'assurer cette différenciation de locuteurs.

### Ce qu'implique le dialogue

Le dialogue, pour ne pas être "dialogue de sourds", implique que chacune des parties s'écoute.

- **"Chaque ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient** en vertu de la nature des choses et des normes liturgiques ". SC 28  
Importance de respecter la formulation à la 2<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel.
- **Nécessité de l'assentiment de l'assemblée** et, par voie de conséquence, de **sa naturelle participation**.

### Ce que révèle le dialogue

- La célébration liturgique contient un **mystérieux et continu dialogue entre Dieu et son peuple** : par sa Parole, le Seigneur se révèle à son Eglise, et par ses chants l'Eglise confesse sa foi en son Seigneur. D'autre part, si la célébration est un acte de toute la communauté, elle s'exerce en plusieurs de ses parties par le ministère de médiateurs.
- **Une réponse qui trouve sa source dans un appel**. Si le prêtre interpelle le peuple, c'est parce que ce dernier fait l'objet d'une élection, d'un choix tout particulier de Dieu pour être son peuple.

### L'acte de chant dans le dialogue

L'essentiel est d'**entrer dans l'intelligence de la liturgie** pour se mettre dans une attitude de serviteur.

**Chanter donne à la parole un autre statut** : le chant donne de l'ampleur aux mots, il touche plus les cœurs, il concourt à une meilleure audibilité de l'énoncé. Ainsi, pour résumer, si l'on chante pendant l'eucharistie, on commencera par assurer le chant de ses parties dialogales avant même d'envisager toute éventualité d'un autre chant !

→ **La question de l'accompagnement à l'orgue des réponses de l'assemblée est délicate**. Si l'organiste veut accompagner, il doit en être capable ! C'est-à-dire qu'il ne doit pas freiner le développement de l'action liturgique en donnant le ton au célébrant de manière intempestive ou dictatoriale et qu'il ne doit pas troubler son chant en " cherchant " la note durant toute l'oraison, par exemple. Ceci dit, si l'organiste sait faire, qu'il fasse ... !